

## Lettre d'information et invitation

Paris, le 5 septembre 2005

Chers amis,

Vous trouverez ci-après quelques informations sur l'association et sur les projets évoqués lors de l'assemblée générale du 28 mai 2005 ainsi qu'une invitation à la cérémonie du 19 septembre organisée par notre Association.

### **Cérémonie du 19 septembre 2005, pour le 16<sup>ème</sup> anniversaire de l'attentat**

Nous vous invitons à participer à un dépôt de gerbe au **cimetière du Père-Lachaise** le 19 septembre 2005 à **13h30**, devant la stèle du « Père Lachaise » consacrée aux victimes de l'attentat contre le DC10 d'UTA.



Nous procéderons à un dépôt de gerbe au nom de l'Association et à une minute de silence en mémoire de nos parents disparus.

Vous pouvez participer à cet hommage comme vous le souhaitez en venant avec une fleur, un bouquet ou lire un texte de votre choix...

#### **Cimetière du Père Lachaise,**

Porte Gambetta, rue des Rondeaux  
(au niveau de l'av. du Père Lachaise)  
75020 Paris

**Métro :** lignes **3** ou **3B**, Station Gambetta

**Bus :** ligne **102**, arrêt Gambetta, ligne **26** arrêt Ramus, ...

Une fois entrés dans le cimetière, suivez l'allée circulaire en direction du « mur des fédérés », la stèle du DC10 UTA est à votre gauche.

#### **Pour votre information :**

- une cérémonie en hommage des victimes de l'attentat du DC10 est organisée à 11h00, à Brazzaville, devant le mémorial, à l'initiative de l'association des victimes congolaises,
- une messe en hommage des victimes de l'attentat du DC10 est donnée à 15h00 en l'Eglise de la Madeleine, Paris, à l'initiative de l'institution UT772,
- une cérémonie en hommage à toutes les victimes du terrorisme est organisée à 17h00 aux Invalides, Paris, par SOS Attentats.

#### **Fondation de l'Attentat du DC10**

Après 6 mois d'activité, la Fondation a statué sur l'indemnisation des familles de 92 des 170 victimes. Il reste cependant des ayants-droit à retrouver et 13 dossiers n'ont pas encore été ouverts auprès de la Fondation.

L'échéance du 9 janvier 2006 se rapproche rapidement : nous vous rappelons qu'après cette date aucune demande d'indemnisation ne pourra être acceptée et, pour sauvegarder vos droits, tous les dossiers devraient être instruits par la Fondation.

De nombreux dossiers sont en cours d'instruction mais beaucoup d'entre eux sont incomplets. Nous vous conseillons vivement, pour ceux qui ne l'auraient pas fait, de nous transmettre toutes les pièces de leur dossier afin de statuer le plus rapidement possible sur les derniers cas.

En effet, à partir du 9 octobre 2005, soit 3 mois avant la date butoir, la Fondation ne pourra s'engager à ce qu'un nouveau dossier ou des pièces demandées soient traitées à temps. C'est en effet le délai nécessaire pour traiter les dossiers et statuer sur les indemnisations sans dépasser la date prévue dans l'accord.

Le chargé de mission de la Fondation, Guillaume Denoix de Saint Marc vous apportera son aide dans vos démarches et vous renseignera selon vos besoins.

**Les familles du DC10 UTA en colère !**  
site internet : <http://assoc.wanadoo.fr/dc10-uta/>

**Actualité**

Parmi d'autres tragédies, les attentats à Londres et à Charm el-Cheikh ainsi que les accidents aériens de cet été ont ravivé de douloureux souvenirs. Nombre d'entre vous souhaitent agir auprès des familles endeuillées par solidarité.

Avec l'aide de Charles Norrie, notre correspondant à Londres, nous avons transmis vos condoléances et proposé notre assistance aux londoniens et reçu récemment les remerciements du maire de Londres. Les autorités égyptiennes ont, elles aussi, été contactées. Toutes les suggestions sont les bienvenues si vous souhaitez passer par le cadre de l'association pour manifester votre solidarité.

**Fonctionnement de l'association et Assemblée générale**

Nous remercions vivement tous ceux qui ont participé à la vie de l'association par le biais des cotisations et des dons. Nous vous rappelons que notre travail est entièrement bénévole. Notre budget est limité et, contrairement à ce que certaines personnes ont cru, nous ne recevons pas d'aide financière de la part de la Fondation de l'Attentat du DC10.

Nous avons pu cependant mettre en place un bureau d'accueil pour recevoir les familles en attendant la mise en place de la Fondation, rembourser les principaux frais de déplacement des négociateurs, continuer la recherche des ayants-droit et répertorier toutes les données vous concernant pour préparer le travail de la Fondation, vous tenir informés par téléphone, courrier, mail et via notre site internet, organiser les réunions et les cérémonies et acheter le matériel informatique indispensable à notre travail. Vous trouverez en document joint le bilan 2004 et le budget prévisionnel 2005, présentés et votés lors de l'Assemblée générale du 28 mai 2005.

Lors de cette même Assemblée générale, une modification des statuts a été présentée et votée dans le but de permettre de déduire fiscalement vos dons et cotisations. Le nouveau bureau a également été adopté.

Pour vous aider, et à la demande de certains d'entre-vous, notre association a contacté plusieurs organismes financiers pouvant vous apporter un conseil ou vous faciliter l'ouverture de comptes bancaires, notamment pour ceux qui ne résident pas en France. Nous en avons distribué la liste lors de l'Assemblée. Vous la trouverez en pièce jointe.

Vous avez été nombreux à adhérer aux différents projets discutés lors de notre Assemblée générale.

La présentation du projet de voyage dans le Ténéré, en petits groupes de familles, pour se recueillir dans la sérénité a été le moment fort de cette réunion. Ce voyage de plusieurs jours en véhicules 4x4 semble tout à fait réalisable pour ceux qui souhaiteraient le faire. Il a été décidé de continuer l'étude ce projet, avec les agences de voyages contactées et de prévoir dès que possible un voyage de reconnaissance.

Les trois autres projets unanimement adoptés par l'Assemblée sont : la construction d'un mémorial sur le site du Ténéré, la réhabilitation du mémorial de Brazzaville et la pose d'une plaque commémorative à N'Djamena.

Pour tous ces projets les moyens financiers de notre association sont actuellement insuffisants. En attendant de trouver les financements, nous continuons à les élaborer et à les préparer. Si vous voulez participer à ces projets, vos suggestions sont les bienvenues.

Nous vous retrouverons le 19 septembre 2005 avec tous ceux qui souhaitent participer aux cérémonies de commémoration de cette journée.

Amicalement,

*Emmanuelle Denoix de Saint Marc, Danièle Klein, Evelyne Mafouta,  
et toute l'équipe de bénévoles.*